

Mons: une étudiante fait état de lésions subies lors de son interpellation, le Parquet fait une mise au point



© Google maps

29 sept. 2020 à 18:19 - mise à jour 29 sept. 2020 à 18:19 • 1 min

Par RTBF avec Agences

Regions

Regions Hainaut

Info

Mons

Arrestation

CP7000

PARTAGER



Une étudiante ucloise venue passer la soirée du 18 septembre à Mons avec des amies a subi une fracture de l'humérus après que la police lui a fait une clé de bras, rapporte La Capitale mardi. Les premiers éléments de l'enquête vont dans le sens d'une conséquence accidentelle de l'interpellation de la jeune femme, qui se serait débattue, a précisé le Parquet de Mons.

Publicité

Réaction du Parquet

Le Parquet de Mons a réagi mardi en indiquant qu'il est prématuré de tirer des conclusions définitives à ce stade de l'enquête. *"Des policiers fédéraux de la réserve générale de Bruxelles ont été amenés à renforcer, durant la nuit du 18 au 19 septembre dernier, la Zone de Police de Mons-Quévy dans le cadre de ses missions de maintien de l'ordre"*, a indiqué le ministère public. Ces policiers ont procédé à l'arrestation administrative de plusieurs personnes dans le cadre d'un échange de coups dans le centre-ville de Mons.

Selon le Parquet, une jeune femme qui n'était pas concernée par la bagarre initiale aurait tenté de s'interposer en invectivant les policiers et en les repoussant. *"Malgré les nombreux appels au calme, l'état d'énervement et d'ébriété de la jeune personne aurait également justifié son arrestation administrative"*, indique le parquet. *"Suite à cette arrestation, la jeune fille fait état de lésions."*

"Il est toutefois prématuré de tirer des conclusions définitives à ce stade et plusieurs devoirs d'enquête devront être diligentés pour faire la lumière sur ces faits", conclut le ministère public.

**Inscrivez-vous
aux
newsletters de
la RTBF**

Info, sport, émissions, cinéma...Découvrez l'offre complète des newsletters de nos thématiques et restez informés de nos contenus

Je m'inscris